

DSN HONORAIRES PRETRES

2 cas possibles

1. Vous traitez la paye des laïques et des prêtres avec LEGIEPAYE
Dans ce cas la DSN des laïques intégrera les honoraires des prêtres
2. Vous externalisez la paye des laïques et gérez le traitement des prêtres avec LEGIEPAYE
Vous pourrez générer une DSN honoraires seuls et devrez la transmettre à votre prestataire de paye afin qu'il intègre ce fichier d'honoraires dans la DSN des laïques.